



**ASA Mauve 87 section historique**

# 5ème Rallye des Mille Sources

Epreuve comptant pour le **Challenge Gold 2011**

Samedi 25 Juin  
Sauviat :  
14h - 23h

Dimanche 26 Juin  
Sauviat :  
8h - 12h

25 et 26 juin 2011



Sauviat sur Vige

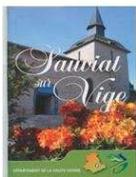
Epreuve réservée aux voitures historiques (avant 1985), répliques et voitures d'exception

**Gedimat**  
des fondations aux finitions  
**PALOT BOIS ET MATERIAUX**  
87400 SAUVIAT SUR VIGE

**italo 87**  
AUTO  
82 rue de Feytiat 87000 Limoges

FIAT LANCIA FIAT  
Autoexpert KIA  
La marque de l'occasion

**BARDAHL**  
Haute performance mécanique



Garage Nicolas NARDOU  
Atelier Agréé  
87480 ST PRIEST TAURIEN

Medard de Noblat  
CRÉATEUR À LIMOGES  
Depuis 1836

Fountain  
le professionnel du café  
pour votre entreprise

Coiffure Nelly  
Féminin - Masculin - Junior  
87400 SAUVIAT sur VIGE

Crédit Mutuel  
la banque à qui parler

BATTERIES  
**Steco**

# REGLEMENT

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE MAUVE**  
**SECTION V.H.E.**  
**REGLEMENT DU 5<sup>ème</sup> RALLYE DES MILLE SOURCES HISTORIQUE**

Cette épreuve est réservée à des véhicules historiques et se disputera de SAUVIAT/VIGE à SAUVIAT/VIGE, les 25 et 26 juin 2011. Elle comptera pour le challenge gold pilote et copilote 2011.

**VOITURES ADMISSIBLES :**

**1<sup>ère</sup> catégorie :** les voitures dont la date de première mise en circulation se situe avant fin 1986 (date portée sur la carte grise). Ainsi que les véhicules antérieurs à l'année 1990 et qui ont obtenu l'agrément de la commission avant fin 2008).

**2<sup>ème</sup> catégorie :** les répliques et les véhicules d'exception, ayant obtenu la validation par la commission d'agrément et l'accord de l'organisateur. L'agrément n'est donné que pour un an. Pour l'obtenir, le concurrent devra joindre chaque année une note justifiant du caractère exceptionnel du véhicule (quelle que soit la marque), qui permettra à la commission de statuer.

Ces véhicules devront être conformes à la législation routière (carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ).

Le nombre total d'engagés est limité à 45 voitures. L'enregistrement des engagements se fera selon l'ordre d'arrivée. Priorité sera donnée aux véhicules historiques.

Pour des raisons d'organisation aucun engagement ne sera reçu après le 18 juin 2011.

**EQUIPAGES ADMISSIBLES**

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un co-équipier.

**CLASSEMENTS :**

Un classement sera établi pour chaque catégorie. Sera déclaré vainqueur du Rallye le 1er de la catégorie 1. En cas d'ex æquo l'organisateur se réserve la possibilité d'utiliser la date de 1<sup>ère</sup> immatriculation de la voiture, portée sur la carte grise, pour les départager.

**PROGRAMME :**

Lundi 7 mars - Ouverture des engagements.

Samedi 18 juin - Clôture des engagements.

Samedi 25 juin - Vérifications administratives avec remise des plaques et documents au parking du plan d'eau à SAUVIAT/VIGE de 10H30 à 12H30.  
- Le départ sera donné à 13H30 pour la 1<sup>ère</sup> voiture, puis de minute en minute.

- **1<sup>ère</sup> étape :** SAUVIAT > SAUVIAT :  
environ 180km de navigation, donnée en road-book (métré ou non métré « type 1000 sources ») et carte muette incluant une épreuve de régularité.

Dimanche 26 juin - Le départ sera donné à 8H00 pour la première voiture puis de minute en minute, parking du plan d'eau à SAUVIAT/VIGE.

- **2<sup>ème</sup> étape :** SAUVIAT > SAUVIAT :  
Environ 150 km de navigation, donnée en road-book (métré ou non métré « type 1000 sources ») et carte muette incluant une épreuve de régularité.

- L'arrivée du rallye est prévue vers 12 H.  
- 13 H : repas suivi par la remise des prix du rallye.



### **ORDRE DES DEPARTS :**

Les départs se feront de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros attribués par l'organisateur.

### **ABANDON / RETOUR EN COURSE**

Si un équipage interrompt le rallye le samedi pour quelque cause que ce soit, il pourra néanmoins être admis au départ le dimanche matin ; en revanche, il ne pourra pas figurer dans le classement général. De plus, il a l'obligation de prévenir la direction de l'épreuve par tous les moyens dont il dispose.

### **CARTOGRAPHIE / NAVIGATION :**

Les étapes de navigation sur cartes muettes se feront à l'aide de tracés fournis sur papier ou sur calque à reporter sur carte IGN au 1/100 000 ou 1/50 000, fournie par l'organisateur.

### **PUBLICITE et DROIT à L'IMAGE :**

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra pas s'opposer à une publicité de l'organisateur. Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, ou photographies de leur véhicule prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

### **CODE DE LA ROUTE :**

***Tout au long de l'épreuve, nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite du strict respect du code de la route et tout particulièrement dans les traversées de villages.***

### **ROUES ET PNEUMATIQUES :**

Seuls les pneumatiques conformes à un usage routier sont admis.

### **REMISE DES PRIX :**

*La remise des prix aura lieu vers 15H après le repas pris en commun.*

*Les 3 premiers du classement « historique » seront primés ainsi que le 1er en catégorie « exception » et le 1er équipage féminin.*

*Cadeau-souvenir à tous les participants*

### **DROITS D'ENGAGEMENT :**

Le montant des droits d'engagement est fixé à **170 Euros** pour un équipage de 2 personnes.

Pour les membres de l'A.S.A Mauve, des Anciennes Sportives et Rétro 2000 le montant des droits d'engagement est fixé à **155 Euros**.

Le chèque doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte.

Cela comprend :

- Le repas du samedi soir pour deux personnes
- Le repas du dimanche midi pour deux personnes
- 2 cadeaux-souvenir
- Les carnets de contrôles
- Les plaques de rallye
- Un jeu de numéros pour les portières
- Les documents du tracé secret
- La carte routière

### **FORFAIT :**

En cas de forfait, une somme de 50 euros restera acquise à l'A.S.A. Mauve pour dédommagement des frais engagés.

#### **Contact**

Pour tous renseignements complémentaires :  
Gilles GUILLON - tel : 05.55.09.24.52 -06.88.84.72.78  
E-mail : giguillon@laposte.net



## PALMARES du 1<sup>er</sup> RALLYE des MILLE SOURCES HISTORIQUE 2007

Rang	PILOTE	COPILOTE	VOITURE
1 <sup>er</sup>	LUÇON Nicolas	LUÇON Ariane	Fiat X1/9
2 <sup>ème</sup>	SAVIN Jacky	LAMBERT Jean Paul	Renault 8 Gordini 1300
3 <sup>ème</sup>	GUILLOIN Claude	GUILLOIN François-Xavier	Porsche 911 2.0l S

## PALMARES du 2<sup>ème</sup> RALLYE des MILLE SOURCES HISTORIQUE 2008

Rang	PILOTE	COPILOTE	VOITURE
1 <sup>er</sup>	JACQUET Nicolas	BATOUX Cyril	Peugeot 205 gti
2 <sup>ème</sup>	GUILLOIN Claude	GUILLOIN François-Xavier	Porsche 911 2.0l S
3 <sup>ème</sup>	GUIGNARD Daniel	VALLADE Jacques	Alpine A 110 1300

## PALMARES du 3<sup>ème</sup> RALLYE des MILLE SOURCES HISTORIQUE 2009

Rang	PILOTE	COPILOTE	VOITURE
1 <sup>er</sup>	BIOJOUT Hubert	CALVET Patrick	Alpine A310 V6
2 <sup>ème</sup>	GUILLOIN Claude	GUILLOIN François-Xavier	Porsche 911 2.0 S
3 <sup>ème</sup>	SAVIN Jacky	LAMBERT Jean Paul	Renault 8 gordini

## PALMARES du 4<sup>ème</sup> RALLYE des MILLE SOURCES HISTORIQUE 2010

Rang	PILOTE	COPILOTE	VOITURE
1 <sup>er</sup>	CALVET Clément	CALVET Patrick	FORD Escort RS 2000
2 <sup>ème</sup>	SALMON Arnaud	VIOLLE Yann	LANCIA Fulvia
3 <sup>ème</sup>	PAULET Dominique	CAUDEN Franck	LANCIA Fulvia HF 1.6 Fanalone

### Possibilités d'hébergement sur les communes environnantes

#### SAUVIAT / Vige :

Auberge de la Poste. Tel : 05.55.75.30.12

#### SAINT AMAND Jartoudeix : (2kms)

Gîte rural château de Beauvais. Otto Meier. Tel : 05.55.64.62.27

#### LE CHATENET EN DOGNON : (10 kms)

Le Labrador. Tel : 05.55.57.10.24

#### SAINT LEONARD DE NOBLAT : (13 kms)

Le Grand Saint-Léonard \*\*. Tel : 05.55.56.18.18

Le Relais Saint-Jacques \*\*. Tel : 05.55.56.00.25

#### Gîtes et chambres d'hôtes pour tous les environs :

Office de tourisme de St Léonard de Noblat : tel : 05.55.56.25.06



**25 & 26 JUIN 2011**

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

**A retourner avant le 18 juin 2011**  
**à Gilles GUILLON 28, rue de la Mairie 87590 Saint Just le Martel. Tél : 05.55.09.24.52**  
**Chèque à l'ordre de : A.S.A. MAUVE**

	PILOTE	COPILOTE
<b>NOM</b>		
<b>Prénom</b>		
<b>Adresse</b>		
<b>Adresse e-mail</b>		
<b>Permis de conduire N°</b>		
<b>Délivré le, à</b>		
<b>Téléphone</b>		
<b>ASA ou Ecurie</b>		
<b>VOITURE</b>		
<b>Marque</b>		
<b>Modèle et Type</b>		
<b>Année de Fabrication</b>		
<b>immatriculation</b>		
<b>Le</b>	Véhicule assuré auprès de la compagnie .....	
	Par le contrat N° .....Valable jusqu'au :.....	

***véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route***

### DECHARGE DE RESPONSABILITE

J'accepte sans réserve les termes du règlement du 4<sup>ème</sup> Rallye des Mille Sources historique.

J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens.

Cette épreuve n'ayant aucun aspect sportif, je décharge l'A.S.A.Mauve, ses représentants et personnels de toute responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou à mes biens.

Date :  
Signature : **(1)**

(1) impératif : faire précéder la signature de la mention manuscrite : « **lu et approuvé** »

